

## Atelier de travail dans le domaine de la régulation et la supervision bancaires



AFRITAC Centre a organisé un atelier de travail à Libreville au Gabon, du 12 au 16 mars 2018, dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires, au bénéfice de la Banque de la République du Burundi (BRB), l'autorité de supervision bancaire de la République du Burundi (BDI).

Cette mission d'assistance technique portait sur la détection précoce des difficultés bancaires et l'intervention précoce de l'autorité auprès des banques fragiles.

La délégation de la BRB était conduite par Monsieur Prosper Ngendanganya, Directeur Exécutif en charge de la direction de la Supervision, de la Stabilité Financière et de l'Inclusion Financière à la BRB, accompagné de deux chefs de service et de trois superviseurs bancaires expérimentés.

L'atelier a été animé par Monsieur Alexis Boher, conseiller résident en régulation et supervision bancaires à AFRITAC Centre, avec l'appui de Jean-Charles Normand, expert court-terme recruté par AFRITAC

Centre.

Les travaux de l'atelier ont été particulièrement intensifs et interactifs. En dépit de sa durée limitée à une semaine du fait de sa délocalisation, la mission a en effet permis (i) de présenter les normes internationales et les bonnes pratiques relatives à la détection et au traitement des banques fragiles, (ii) d'expliquer les principes d'élaboration d'un système de notation des banques selon leur profil de risque, (iii) de passer en revue les caractéristiques essentielles des indicateurs de surveillance et des indicateurs d'alerte utiles pour identifier les situations de fragilité, enfin (iv) de proposer des orientations pratiques pour structurer le cadre opérationnel de l'intervention précoce de l'autorité pour y porter remède. L'atelier a également permis d'analyser un cas pratique proposé par la BRB.

Après cette première étape fructueuse ayant posé les bases d'un dispositif adapté, l'assistance technique se poursuivra, à la demande de la BRB, par une mission complémentaire à programmer en janvier 2019 afin d'appuyer l'équipe-projet de la BRB pour le remodelage du système de notation des banques et la structuration des indicateurs de surveillance et d'alerte.

